Mérignac

20.09.2018

DOSSIER DE PRESSE

CONFERENCE DE PRESSE DE RENTREE

Alain Anziani, Maire de Mérignac, a tenu ce matin sa conférence de presse de rentrée. A l'occasion de ce rendez-vous avec les journalistes, plusieurs grands dossiers ont été abordés : le développement équilibré de la ville, le déploiement des mobilités douces, la livraison prochaine de nouveaux équipements publics, et la vitalité du tissu économique mérignacais.

La poursuite d'un développement équilibré de la ville

SeLoger.com vient de désigner Mérignac dans son classement annuel comme la 1ère ville de France où il faut investir. Une première place qui s'explique par l'attractivité de la ville fondée sur trois piliers : un haut niveau de service à la population, un cadre de vie agréable, une situation géographique recherchée.

Alain Anziani a répété sa vigilance sur la préservation de l'identité des quartiers. La Ville de Mérignac a d'ailleurs anticipé cet engouement en promulguant au printemps dernier une Charte de l'urbanisme posant les « règles du jeu » clairement dès le départ auprès des opérateurs immobiliers et les jalons d'un urbanisme négocié.

L'enjeu pour la deuxième ville de Gironde est de trouver un équilibre entre la préservation de l'identité des quartiers, la nature en ville et la réponse aux besoins de logement. Aussi, Mérignac a défini des zones de projet, situées à proximité des axes de transport des services (le cœur du centre-ville, Marne et Soleil…). En 2017, 67% des logements collectifs accordés se situent en zone de projet, ce chiffre passe à 74.4% en 2018 (*chiffres au 30 juin 2018*).

Depuis début 2017 (date d'entrée en vigueur du nouveau PLU), 1334 logements ont été accordés, répartis en 291 maisons individuelles et 1 043 logements collectifs. Dans le même temps, 909 logements ont été refusés en un an et demi dans le cadre de PC déposés en vue de créer au minimum 10 logements. Et plus de 2000 logements n'ont pas dépassé la phase d'avant-projet. Au total, environ 3000 logements ont été refusés en un an et demi, soit trois fois plus de logements refusés qu'accordés.

Cette attention accrue sur l'urbanisation de la ville a également pour but de lutter contre la spéculation immobilière et de préserver la mixité sociale. Mérignac demande au minimum 35% de logements sociaux pour tous les programmes dont la surface de plancher est supérieure à 2000m². La ville a fait le choix, pour les zones de projet de Mérignac Soleil, Mérignac Marne et Pichey de demander 30 % de logements en accession sociale et/ou logements abordables. Aujourd'hui 24.5% des résidences principales à Mérignac sont des logements locatifs sociaux. En 2018, sur le nombre total de logements accordés, 43% sont des logements sociaux.

Alain Anziani a souligné que Mérignac reste fidèle à sa réputation de Ville verte en donnant quelques chiffres marquants : 451,5 hectares d'espaces boisés sont classés au PLU (soit 9.4% du territoire) et 165,6 hectares d'espaces verts publics sont répartis sur la ville. Entre 2015 et 2017 : 1545 arbres ont été plantés (soit 484 arbres par an en moyenne). Le projet d'aménagement du secteur Mérignac soleil est particulièrement emblématique de cette volonté de renforcer la présence de la nature en ville puisque 10 000 arbres seront plantés d'ici 2030, là où aujourd'hui il y en a 70.

Le Maire de Mérignac a confirmé qu'un neuvième parc public sera créé à Pichey, la maîtrise d'un terrain de 1,6 hectares devrait aboutir prochainement.

Mobilité : les déplacements doux tissent leur toile

Vélo : priorité à la sécurité

On sait que l'usage du vélo a augmenté de 38% dans la Métropole depuis 2014. Concrètement, 12% des habitants de la métropole, soit environ 80 000 personnes, font du vélo au moins une fois par jour. Mérignac n'échappe pas à cette tendance, pour preuve la fréquentation des pistes cyclables sur l'avenue François Mitterrand (présence d'un compteur journalier) a plus que doublé entre 2012 et 2016.

On compte aujourd'hui 110 km d'itinéraires cyclables à Mérignac dont 33 km d'itinéraires cyclables sécurisés (pistes et voies vertes). Entre 2014 et 2018 : 6 km d'itinéraires cyclables sécurisés ont été réalisés. Durant l'été 2018 ce type d'aménagement s'est considérablement accéléré : 9 km d'itinéraires cyclables supplémentaires sécurisés ont été créés (tous hors rocade dans les secteurs économiques de Bordeaux Aéroparc, la zone d'activité du Phare etc…). D'ici 2020 : environ 10 km supplémentaires sont prévus. Entre 2014 et 2020, les itinéraires sécurisés passeront de 27 km à 52 km.

Le permis de construire de la future Maison du vélo située au carrefour des Quatre Chemins est déposé. Ce bâtiment modulaire réalisé par l'Atelier 21 sera livré en avril 2019. On y trouvera un atelier de réparation pour vélos mais aussi un espace d'exposition dédié au nouveau quartier Mérignac Soleil.

Tramway : en route vers l'aéroport

L'enquête publique sur la desserte de la zone aéroportuaire démarrera le 24 septembre. La ligne A du tramway sera prolongée de 4,7 km depuis les Quatre chemins jusqu'à l'aéroport, en voie unique. Le tracé prévoit de desservir : l'avenue de la Somme, l'avenue Matosinhos, l'avenue Kennedy (franchissement de la rocade), puis l'avenue René Cassin. Un parc relais de 250 places sera implanté à proximité de la rocade.

Ce prolongement de ligne s'accompagne de la mise en service d'un Bus d'un Niveau de Service Performant (BNSP) reliant Le Haillan (terminus de la ligne A) à Pessac Bersol, d'une restructuration du réseau de bus, d'un renforcement des aménagements des modes doux (piétons et vélo), de la création de nouvelles liaisons routières. Coût prévisionnel : 88,5 millions d'€.

Lors du conseil municipal du 6 avril dernier, la Ville de Mérignac a demandé des ajustements au projet : la création d'une station supplémentaire dans la zone hôtelière pour une desserte plus fine d'« Airport avenue » et notamment du 45ème Parallèle, une extension du parc relais, ainsi que la possibilité de connecter des navettes au futur arrêt « Cœur Aéroparc » afin de desservir les zones d'emploi de l'avenue Dassault (Dassault, Thalès, Sabena Technics, IMA, site des Girondins…).

De plus, Alain Anziani a attiré l'attention des services de la Métropole sur la nécessité de réaliser le « barreau Ariane », qui permettrait de relier les avenues Cassin et Kennedy et désengorger le quartier de Chemin long. Une seconde jonction entre les rues Euler, Thales et Newton est également à l'étude

pour fluidifier la circulation très dense dans ce secteur et soulager le carrefour de l'Alouette, l'un des principaux points noirs de l'intra-rocade.

Une ville qui s'adapte aux besoins des habitants

Le Maire de Mérignac a fait le point sur les équipements publics livrés prochainement.

La Maison de la Petite enfance Simone Veil
Création d'un espace d'accueil et d'information des parents, d'un multi-accueil d'une capacité de 38 berceaux, d'un relais d'assistantes maternelles et d'une partie administration. Structure de 1 000 m² en centre-ville (avenue René Coty). Montant total de l'opération : 2,6 M€. Livraison : janvier 2019.

Les Maisons des habitants
La Ville de Mérignac développe un nouveau concept de service public dans tous les quartiers. La Maison des habitants de Beutre a déjà été inaugurée le 7 février 2018, celle de Beaudésert a été livrée en octobre 2016, la Maison des habitants du Burck sera inaugurée le samedi 22 septembre à 10h30.

Le lancement des travaux de la Maison des Habitants de Chemin long est prévu en février 2019 pour une livraison en avril 2020 (Architecte : Kaplan / W architecture). Dans le quartier d'Arlac, le chantier de la Maison des habitants débutera en septembre 2019 pour une livraison en janvier 2021 (choix de l'architecte en cours). Concernant la Maison des habitants de la Glacière, le calendrier prévoit une désignation du cabinet d'architecte en décembre 2018 pour un démarrage des travaux en avril 2020 et une livraison en octobre 2021.

Le Relais des aidants
Le samedi 6 octobre, la Ville de Mérignac inaugure un nouveau service : le Relais des aidants. Il s'adresse aux personnes qui accompagnent au quotidien un proche malade ou handicapé. Ces personnes, qui parfois sont au bord de l'épuisement, y trouveront de l'information, des permanences adaptées et une écoute bienveillante. Cette structure est unique en Gironde.

Pôle jeunesse
Un pôle jeunesse est en projet en centre-ville (rue Joliot-Curie). Il associe la Ville de Mérignac, la Mission Locale Technowest et Technowest Logement Jeunes. Ce nouveau lieu réunira le Bureau Information Jeunesse et l'Espace Métiers Aquitaine, un espace jeunes, des espaces de co-working, des permanences et entretiens Mission Locale, ainsi qu'une résidence Habitat Jeunes avec des logements individuels, des colocations, et des logements pouvant être modulés en dortoirs. Programmation 2018-2019, construction 2020-2021

Une dynamique économique qui ne se dément pas

Enfin, Alain Anziani a confirmé le fort dynamisme économique du territoire avec de très belles réalisations à souligner pour ce dernier semestre 2018.

Pour mémoire, Dassault Aviation va étendre son campus de 30.000 m² supplémentaires (ce qui représente la moitié de la surface du campus de Thales). Le projet comprend un bâtiment de 25 000 m2 et deux parkings silo de 875 places. L'objectif de cette extension est de réunir la conception et la production sur le même site. Livraison prévue en 2020.

Demain, Bordeaux Aéroparc disposera de deux moteurs économiques majeurs. L'aéroport, dont les chiffres du trafic ne cessent d'augmenter et qui structure fortement l'activité économique du secteur, et le Cœur Aéroparc, nouvelle centralité économique de Bordeaux Aéroparc qui accueillera la nouvelle

technopole Bordeaux Technowest et, de l'autre côté du boulevard technologique, le projet de Cité aéronautique TARMAQ

Cœur Aéroparc vient compléter l'offre existante avec Dassault, Thalès, Sabena en proposant un lieu d'accueil et d'accélération des starts-up dans l'aéronautique, un lieu de formation pour les industriels, un espace de commerces et de restauration pour les salariés du secteur, un lieu de découverte des métiers et des savoir-faire de l'aéronautique, un lieu de réception et de vitrine technologique.

La première tranche de ce projet est d'ores et déjà lancée. Le bâtiment de la technopole Bordeaux Technowest sera attribué au lauréat à la fin du mois d'octobre pour une livraison d'un projet ambitieux à la mi 2020. La première pierre de Tarmaq est programmée pour 2021, le temps de finaliser les acquisitions foncières et de préciser le projet architectural.

Sabena Technics, spécialisée dans la maintenance aéronautique « à la carte » 24 heures sur 24, l'aménagement et la conversion de cabines, a annoncé mi-juillet, la construction d'un hangar supplémentaire de 10.000 m², sur son site actuel, en bord de piste de l'aéroport. Ce nouveau hangar portera les capacités totales de l'établissement à 100.000 m² dès début 2020. Le futur bâtiment pourra accueillir simultanément trois avions de transport militaire Airbus A400M ou un avion gros porteur de type Airbus A350-1000.

Autre actualité économique à souligner : le déménagement à la fin du mois du siège social de Cultura, actuellement situé avenue de Magudas, vers le Domaine de Pelus (rue Archimède). Ce programme comprend 7 070 m² de bureaux, composé de deux bâtiments en R+2, d'un kiosque des arts, de 361 places de parkings et d'un parking en silo ainsi que de 10 bornes de recharges pour les voitures électriques. Le site accueillera 415 salariés.

Contact presse :
Virginie Bougant
Chargée de communication et des relations presse
05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69
v.bougant@merignac.com